



COMPTE-RENDU - REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2024

Le 6 février 2024, le conseil municipal de Cérilly s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien THEVENOUX, Maire

Présents : Madame Christelle CHABOT, Madame Céline COUGNY, Monsieur Sébastien DENIZOT, Monsieur Stéphane DESFORGES, Monsieur Thierry LASSAUZÉ, Madame Véronique PAULMIER, Monsieur Philippe PIERREL, Madame Jacqueline PRENCHERE, Monsieur Roger SOUCHAL, Monsieur Yannick SOURIOU, Monsieur Fabien THEVENOUX

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur Olivier FILLIAT, Madame Nolwenn HAVIN, Madame Claire LAYBROS, Madame Véronique SAMAIN

Procurations : Monsieur Olivier FILLIAT à Monsieur Philippe PIERREL, Madame Nolwenn HAVIN à Madame Véronique PAULMIER, Madame Claire LAYBROS à Monsieur Fabien THEVENOUX, Madame Véronique SAMAIN à Monsieur Thierry LASSAUZÉ,

Secrétaire de séance : Madame Véronique PAULMIER

Assistait également à la réunion : Madame Catherine CHEVARIN

LE CONSEIL MUNICIPAL :

PREND ACTE :

- ✓ de la décision n° 7 du 19 décembre 2023 portant acceptation du d'assurance-vie contracté par Monsieur Roland GREGORZ dans le cadre de sa succession.
- ✓ De la décision n° 8 du 19 décembre 2023 relative à la souscription d'un contrat d'assurance Dommages aux Biens et ses risques annexes auprès de la SMACL Assurances sise à Niort (79) au 1^{er} janvier 2024 pour une prime provisionnelle de 7 204 ,07 €.
- ✓ de la décision n° 9 du 31 décembre 2023 portant virement de crédits du chapitre 022 « dépenses imprévues » à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » pour la somme de 1 461,75 €.
- ✓ De la décision n° 10 du 31 décembre 2023 portant sur la mise à la réforme des biens à la même date dans le cadre du passage à la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2024.
- ✓ De la décision n° 1 du 24 janvier 2024 relative à l'apport d'un soutien financier de 500,00 € à Mme Marie-Pierre DINET, victime d'un sinistre incendie.

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du bâtiment sis au 15 rue Marx Dormoy en local professionnel et espace de coworking, **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel s'élevant à la somme de 734 000,00 € HT et **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer les demandes de subventions complémentaires à ce projet auprès du Fonds Vert et du programme de crédits européens Leader :

DEPENSES en € HT		RECETTES	
Achat du bien immobilier	135 000,00	FONDS VERT	35 514,00
Travaux	510 000,00	LEADER	60 000,00
		DSIL	124 626,00
		Département	215 820,00
Maîtrise d'œuvre	64 000,00	Région	83 000,00
		Com Com	15 000,00
Frais annexes – imprévus	25 000,00	Autofinancement	200 040,00
TOTAL GENERAL	734 000,00	TOTAL GENERAL	734 000,00

Dans le cadre d'un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle au parc des expositions, **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel relatif aux travaux de désamiantage, de renforcement de la charpente et de réfection de la couverture de ce bâtiment pour un montant de 488 382,27 € HT et **AUTORISE** le Maire à présenter les demandes de subventions correspondantes auprès de l'Etat et du Département.

DEPENSES en € HT		RECETTES	
		Etat DSIL	60 756,28
Travaux de désamiantage	125 000,00	(*) Etat DETR 45%	56 250,00
Travaux renforcement charpente	199 267,47	(*) Etat DETR 35%	127 183,86
Travaux couverture	140 115,00	Département	146 514,68
Frais annexes	24 000,00	Commune	97 676,45
TOTAL	488 382,27	TOTAL	488 382,27

APPROUVE le plan de financement prévisionnel relatif à l'acquisition et la rénovation d'un local commercial et d'un logement sis au 4 rue de l'Eglise dans le cadre du programme Reconquête Centre-Ville et Centre Bourg s'élevant à la somme de 270 600,00 € HT et subventionnable par l'Etat et le Département, respectivement à hauteur de 50 169,00 € et 166 311,00 € .

DEPENSES HT		RECETTES	Orientations	
Acquisition	64 000,00	ETAT (DETR)	Attractivité territoire 2,3	6 400,00
Travaux	165 000,00		Bâtiments communaux 6,1	43 769,00
Maîtrise d'œuvre	17 000,00	DEPARTEMENT (RCVCB)	Vitalité	34 664,00
Frais annexes	24 600,00		Habitat	131 647,00
		Commune		54 120,00
TOTAL	270 600,00		TOTAL	270 600,00

APPROUVE le plan de financement prévisionnel aux travaux d'aménagement d'un sentier à vocation pédagogique et de rénovation de petit patrimoine à la Font Rousse pour la somme de 108 063,26 € HT et **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès du fonds de crédits européens Leader et de l'Etat pour les sommes respectives de 60 000,00 € et 26 475,50 € .

DEPENSES en € HT		RECETTES	
Rénovation garage et dépendances Font Rousse (toiture enduit + menuiserie)	34 980,17	Crédits européens LEADER 55,50 %	60 000,00
Aménagement sentier pédestre	32 980,00	ETAT - DETR 24,50 %	26 475,50
Sécurisation sentier pédestre	29 560,00		
Sécurisation pont déversoir étang camping municipal	10 543,09	Commune	21 587,76
TOTAL	108 063,26	TOTAL	108 063,26

DECIDE d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à l'ensemble des agents communaux en service du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 selon les termes du décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents de la fonction publique.

AUTORISE le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier à effectuer toute démarche utile à la mise en concurrence pour le renouvellement du contrat d'assurance groupe des risques statutaires à compter du 1^{er} janvier 2025, auquel la municipalité pourrait adhérer.

RÉITERE sa position en prononçant un avis favorable au projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Champ de la Croix » sur la commune de Cérilly, dans le cadre de l'enquête publique relative à l'instruction de la demande de permis de construire déposée par la Sté ENERGIE CERILLY CHAMP DE LA CROIX.

Cérilly, le 22 février 2024

Le Maire,

Fabien THEVENOUX